

**Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration,
tenue le mercredi 29 juin 2011
au LOREM, 4 rue des Mariniers – 75014 PARIS**

Présents :

Olivier Cahen, Gérard Cardon, Daniel Chailloux, Daniel Delage, Roger Jauneau, Antoine Jacquemoud, Michel Mélik, Pascal Morin, Béatrice Serre.

Excusés :

Charles Clerc, Rolland Duchesne, Pierre Hazard Roger Huet, René Le Menn, Henriette Magna, Pierre Meindre, Pierre Parreaux, Agostinho Vas-Nunes.

Absents :

Edmond Bonan, Gérard Del Vecchio, Gérard Métron.

Le président, Antoine Jacquemoud, ouvre la séance à 19h38. Neuf membres sont présents à cette réunion.

Le secrétariat de la séance est assuré par Pascal Morin.

ORDRE DU JOUR

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 MAI 2011

Il est rappelé qu'à l'avenir, si le quorum (égal au moins au tiers des membres du C.A.) n'est pas atteint, à l'exception de pouvoirs remis à l'un des membres du C.A. présent, le C.A sera purement et simplement annulé et reporté à une date ultérieure.

Le compte-rendu de la réunion du CA du 4 mai 2011 convient à l'ensemble des membres présents.

En conséquence :

Résultats du vote pour l'approbation du compte-rendu :

Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : totalité des membres présents.

Le compte rendu de la Réunion du Conseil d'Administration du 4 mai 2011 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – POINT SUR LES ADHESIONS

À la date du 29 juin 2011 Daniel Chailloux, trésorier du Stéréo-Club, nous confirme l'adhésion de 380 membres, à jour de leurs cotisations.

Daniel Chailloux prévoit d'envoyer à tous les adhérents, courant juillet 2011, un courrier de relance pour rappeler à chacun d'entre eux, la date anniversaire de leur cotisation pour l'exercice 2011-2012.

Nous constatons, hélas, une baisse de nouvelles adhésions, principalement auprès des plus jeunes générations et à laquelle il faut remédier sur l'exercice 2011-2012.

Une première idée est émise concernant une sensibilisation de la stéréoscopie auprès des étudiants au sein des écoles de photographie.

Une deuxième, consisterait à élaborer une plaquette de présentation, illustrée, représentative des activités du Stéréo-Club et enseignements dispensés par les membres de celle-ci.

Cette plaquette simple et sobre, à diffuser largement, entre autre, lors de séances de projection itinérantes, aurait pour but de sensibiliser les spectateurs à la technique d'apprentissage à la réalisation de documents stéréoscopiques.

Ce sujet fera l'objet d'un point de réflexion sur la communication su S.C.F. lors d'un prochain C.A.

Malgré la baisse sensible des adhésions en rapport des exercices précédents, nous constatons un net regain d'activité du S.C.F. en province, ce qui est plutôt encourageant.

En conséquence, il est proposé par Antoine Jacquemoud, une augmentation des échanges entre membres du S.C.F au travers de visites inter-régionales et plus particulièrement par certains membres du S.C.F. d'Île de France.

3 - POINT FINANCIER

Voir pièces jointes en annexe.

4 - ASSURANCE DE NOS BIENS À LA MACIF – POINT D'AVANCEMENT

Les points soulevés par Michel Melik, lors de la dernière séance, concernant le contrat d'assurance de la Macif, ont fait l'objet d'un mandat par Antoine Jacquemoud à l'attention de Michel Melik pour élucider ces derniers auprès de notre interlocuteur de la MACIF.

Michel Melik étant indisponible pour réaliser ces démarches auprès de ce dernier, c'est Pierre Hazard qui s'est chargé d'obtenir toutes les réponses écrites auprès de Christophe Bœuf (chargé de la clientèle professionnel et interlocuteur de la MACIF pour le S.C.F).

Ce dernier a envoyé un fax officiel avec entête de la Macif, transmis par mail à tous les membres du C.A., abrogeant l'intégralité des doutes au sujet des garanties demandées par le S.C.F.

En voici le contenu :

*Bonjour Mr Hazard,
Comme convenu lors de notre entretien téléphonique, voici un extrait des conditions générales de votre contrat précisant les garanties du mobilier:*

*Dans quels lieux sont couverts vos biens mobiliers ?
Vos biens mobiliers sont garantis lorsqu'ils se trouvent :*

→ dans les locaux assurés (ceux que vous nous avez déclarés), que vous occupez de façon permanente en

*qualité de propriétaire ou de locataire ;
→ dans les locaux que vous utilisez de manière occasionnelle (ex : location d'une salle une journée pour une assemblée générale ou une fête), ou saisonnière (ex : location de chalets pour vos adhérents) ;*

→ au domicile personnel de vos représentants légaux ou statutaires, ou de vos membres et adhérents ;

*→ dans un véhicule terrestre à moteur, à l'occasion:
- d'un incendie, d'une explosion, d'un accident ou d'un vol du véhicule par effraction ou violence,
- du vol du contenu par effraction du véhicule, sous certaines conditions.*

Ils sont par ailleurs couverts lorsque vous les utilisez pour l'exercice de vos activités en plein air, à l'occasion d'événements garantis (incendie, explosion, implosion, fumées, chute de la foudre, action de l'électricité, dégâts des eaux...).

*Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,
un rendez-vous sera possible pour répondre à vos questions en septembre, pour vous laisser le temps de collecter vos questions.*

Christophe Boeuf.

REMARQUE DE M. MELIK

M. Mélik attire l'attention sur la dévalorisation des projecteurs (20% par an d'après les assurances) et leur vieillissement accéléré par l'évolution des techniques ; il demande la préservation annuelle d'une somme d'argent provisionnelle pour le futur renouvellement de ce coûteux matériel.

5 – ACHAT DE LOGICIELS ET DE MATÉRIELS EN COURS

Daniel Chailloux précise que, ce jour, il est allé chez Electrosonic pour récupérer les logiciels commandés d'une part, par le club (4 exemplaires dont 1 pour Paris Ile de France, 1 pour la région Aquitaine, 1 pour la région Sud et enfin, 1 pour la région Franco-Suisse) et d'autre part, par certains adhérents à titre individuel et personnel. (4 exemplaires, Roger Jauneau, Bruno Lonchamp, Christian Garnier et Pierre Hazard). L'ensemble de ces commandes a permis de bénéficier d'une remise de 20% par rapport au tarif public.

Il est précisé que les mises à jour de version de ces logiciels Mobjects sont payantes (environ 100 €) tout comme le sont celles de Microsoft, par exemple.

L'ordinateur Shuttle pour le groupe Aquitaine est achevé et prêt à partir.

Les Fly Cases nécessaires à la protection et aux transports des objectifs des projecteurs vidéo Panasonic ne sont, à ce jour, pas commandées mais les cotes ont été prises par Daniel Chailloux pour leur achat imminent.

6 - LES INTERVENTIONS DU SCF À L'EXTÉRIEUR

- Trois journées de projection à Saintes-Marie-aux-Mines (du 24 au 26 juin 2011) ont été assurées par Daniel Chailloux et Michel Baille.

Environ 600 personnes ont pu admirer les clichés exceptionnels d'André Marent sur les micro-minéraux de Sainte-Marie-aux-Mines et mis en diaporama par Daniel Chailloux.

Le succès rencontré par ces projections, à l'occasion de la manifestation annuelle sur les minéraux, a eu pour conséquence la réservation, dès lors, pour des projections stéréoscopiques, sur le même sujet, l'année prochaine dans la même région.

- Projection à Olargues, dans l'Hérault (réunion de photographes spéléologues (août 2011)

- Projection à Milan – Italie (15 au 18 novembre 2011), identique à celle de l'année passée. (1600 spectateurs l'année dernière spécialisés spéléologie).

- Projection à Nancy (26 & 27 novembre 2011) à l'occasion de l'anniversaire d'un club de spéléologie.

Ces trois manifestations rapporteront chacune 500 € au S.C.F.

- En 2012, Projection prévue vers la Pentecôte, à l'occasion du congrès de la Fédération Française de Photographie à Vincennes - 94.

- Toujours en 2012, le 1^{er} samedi de février à Aulnay de Saintonge en Charentes Maritimes à l'occasion de la foire à la photo organisée par Christian Garnier.

- Une projection doit être envisagée, courant 2012, à la demande de Gérard Cardon, à Bry-sur-Marne 77 à l'occasion du dépôt, au Musée Adrien Mentienne, du patrimoine (matériels et d'œuvres) appartenant au Stéréo-Club Français.

7 - STAGE D'INITIATION À LA STÉRÉOSCOPIE AU LOREM LES 19 ET 20 NOVEMBRE 2011

A ce jour, déjà, quatre membres du S.C.F. sur 12 à 20 souhaités, ont réservé leurs places pour ce stage, ce qui est encourageant.

Antoine Jacquemoud, insiste sur le fait que le stage devra commencer tôt, soit dès 9 heures, le samedi matin.

En effet, il y a deux ans de cela le temps a manqué au vu de la densité du programme.

Hormis les bases d'enseignement de prise de vue stéréoscopique qui auront lieu à toute proximité du LOREM Paris 14^{ème} puis de la maîtrise du logiciel StereoPhoto Maker, Antoine Jacquemoud souhaite impérativement que du temps soit consacré à l'utilisation des deux logiciels de montage pour Diaporama dont le S.C.F a fait l'acquisition récemment, à savoir : M-Objects et Magix Deluxe Premium.

Idem en ce qui concerne l'intervention de Roger Huet concernant la réalisation de titre sous Photoshop pour une durée minimale d'1/2 heure.

De 9h00 à 9h30 - Présentation des participants et des animateurs autour d'un café.

De 9h30 à 10h15 - Réalisation de couple de cliché (1 dizaine de prises de vue maximum pour 4 participants stagiaires accompagnés d'un animateur.

10h15 - Présentation de SPM sur la base d'un document pédagogique réalisé sur PowerPoint en projection commune suivie d'une répartition dans les locaux du LOREM par équipe, sur poste informatique et application avec SPM des clichés pris précédemment.

Pose déjeuner suivi toujours de la pratique de SPM. Vers 15h00, intervention d'une demi-heure de Pierre Meindre sur MyAlbum basique & montage d'une bande son avec Audacity

N'étant pas limité par le temps pour la fin d'après-midi, les cours d'initiation peuvent se poursuivre si nécessaire jusqu'à 20 heures.

Dimanche de 9h00 à 13h00, poursuite et applications pratiques des apprentissages de la veille et cours sur M-Objects et Magix et montage en pratique d'un diaporama.

13h00 – 15h00 : Pose restaurant.

Projection des diaporamas de chaque groupe composé de 10 à 15 couples photographiques.

Suivi d'une demi-heure de questions-réponses & commentaires sur le stage

Départ souhaitable 16h30. 17h00 MAXIMUM.

8 - POINT SUR LES STATUTS ET LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les modifications apportées aux statuts ayant fait l'objet d'un vote à l'unanimité, lors du dernier conseil d'administration, Gérard Cardon lit à haute voix les modifications à apporter au règlement intérieur. Lors de cette lecture, quelques modifications de style ont été proposées et retenues ou non par l'ensemble des membres présents.

En conclusion de cette lecture, l'approbation des modifications apportées au règlement intérieur est soumis à un vote et adopté par l'unanimité des membres présents :

Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : totalité des membres présents.

En conséquence, ces modifications apportées aux statuts et règlement intérieur seront soumis à l'assemblée générale extraordinaire.

9 - MISE EN FORME ET PRÉSENTATION EN VUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Documents préparatoires à envoyer par la Poste.

Durant l'été, Daniel Chailloux et Pierre Hazard prépareront les documents nécessaires au bon déroulement de cette assemblée générale.

Les convocations à cette dernière, l'ordre du jour, le budget prévisionnel ainsi que les différents points nécessitant un vote seront expédiés, par courrier, à l'ensemble des membres du S.C.F. un mois avant celle-ci.

Par ailleurs, il est décidé de rappeler la date de la prochaine assemblée générale 23 novembre 2011) dans la prochaine Lettre mensuelle.

Le C.A. est renouvelé tous les trois ans pour chacun des mandats au conseil, mais une partie, qui n'est pas forcément un tiers est renouvelée à chaque exercice.

Liste des membres du Conseil d'administration en vue du renouvellement pour l'exercice 2011-2012

Membres du Bureau :

Daniel CHAILLOUX élu en 2010, à renouveler 2013

Pierre HAZARD élu en 2010, à renouveler en 2013

Antoine JACQUEMOUD élu en 2008, à renouveler en 2011

Gérard METRON élu en 2008, à renouveler en 2011

Autres membres du conseil :

Edmond BONAN élu en 2008, à renouveler en 2011

Olivier CAHEN élu en 2008, à renouveler en 2011

Gérard CARDON élu en 2008, à renouveler en 2011

Charles CLERC élu en 2008, à renouveler en 2011

Gérard DEL VECCHIO élu en 2010, à renouveler en 2013

Daniel DELAGE élu en 2010, à renouveler en 2013

Rolland DUCHESNE élu 2008, à renouveler en 2011

Roger HUET élu en 2008, à renouveler en 2011

Roger JAUNEAU élu en 2010, à renouveler en 2013

René LE MENN élu en 2008, à renouveler en 2011

Henriette MAGNA élu en 2009, à renouveler en 2012

Pierre MEINDRE élu en 2010, à renouveler en 2013

Michel MELIK élu en 2010, à renouveler en 2013

Pascal Morin coopté pendant l'exercice 2010-2011, à confirmer en 2011

Pierre PARREAUX élu en 2010, à renouveler en 2013

Béatrice SERRE-KUPERBERG cooptée pendant l'exercice 2010-2011, à confirmer en 2011

Agostinho VAZ-NUNES élu en 2010, à renouveler en 2013

10 - RECENTREMENT DE L'EXERCICE SUR L'ANNEE CIVILE

Discussions, propositions :

L'objet de cette discussion est à l'origine d'une proposition émise, récemment, concernant la date de l'exercice annuel.

Aujourd'hui cet exercice débute le 1^{er} septembre de chaque année pour s'achever le 31 août de l'année suivante.

Il semble que, d'une part pour des raisons fiscales, (gestion de la T.V.A.) et d'autre part, pour des raisons mnémotechniques, soulevées par

l'ensemble des membres du C.A. ces derniers souhaiteraient voir chaque exercice suivre le calendrier civil et s'effectuer, par conséquent, du 1^{er} janvier de chaque année pour s'achever le 31 décembre de la même année.

Date de mise en application :

Pour les membres déjà inscrits au S.C.F. Il est impossible de modifier le calendrier actuel avant le 31 décembre 2012.

Il est donc convenu que la cotisation des membres du S.C.F. pour l'exercice 2011-2012, et qui doit être enregistrée et comptabilisée avant le 31 août 2011, sera exceptionnellement valable jusqu'au 31 décembre 2012, soit sur une durée exceptionnelle de 16 mois.

A partir de cette date, l'exercice comptable sera renouvelé le 1^{er} janvier de chaque année.

Pour les nouveaux adhérents qui seraient motivés à s'inscrire au S.C.F. en cours d'exercice, il est convenu que le montant de l'adhésion reste le même quelque soit sa date d'adhésion mais, cependant, les nouveaux adhérents qui s'inscriront au S.C.F. en s'acquittant de leur cotisation annuelle à partir du 1^{er} septembre bénéficieront d'une durée d'inscription allant de leur date d'inscription jusqu'au 31 décembre de l'année suivante. Ils bénéficieront, par conséquent, d'une gratuité pouvant courir, au maximum, de 4 mois (septembre, octobre, novembre, décembre) de la première année d'adhésion.

Cette modalité pour les nouveaux adhérents, démarre, donc, dès le 1^{er} septembre 2011.

Les renouvellements de cotisations, après celui de l'exercice 2011-2012 s'achevant le 31 août 2011, se feront, en conséquence, pour les exercices suivants, du 1^{er} novembre au 31 décembre de chaque année, pour l'année entière suivante.

Cette modification de l'exercice comptable sera annoncée publiquement à la prochaine assemblée générale du 23 novembre 2011

11 - ASSEMBLEE GENERALE

Hormis la prochaine assemblée générale dont la date est fixée au 23 novembre 2011, les prochaines assemblées générales auront lieu en février de chaque année.

12 – INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

- Les démarches et interventions de Gérard Cardon et Antoine Jacquemoud avec Madame Calvarin du musée de Bry-sur-Marne ont abouti à la rédaction d'une convention entre le S.C.F. et le musée.

Cette convention a été diffusée à tous les membres du C.A. et n'a fait l'objet d'aucune remarque particulière

En conséquence, cette convention fait, ce jour, l'objet d'un vote d'approbation sur la signature d'Antoine Jacquemoud à apposer sur cette convention qui engage le S.C.F et le musée.

Résultats du vote pour l'approbation de la convention par l'unanimité des membres présents :

Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : totalité des membres présents.

Antoine Jacquemoud signe cette convention en fin de séance.

- Un projet de stages en région est à l'étude et devra faire l'objet d'un calendrier à établir lors du prochain C.A.

- Le projet d'un annuaire papier, et numérique sur le site du S.C.A. par Pascal Morin est déjà avancé mais nécessite la participation complémentaire indispensable de Pierre Meindre pour ses compétences informatiques.

13 - DATE DE LA PROCHAINE REUNION DE CA

La date de notre prochaine réunion du CA est fixée au 5 octobre 2011 à 19h30 au Lorem.

Antoine Jacquemoud clôt la séance à 23h00.

Le secrétaire par intérim : Pascal MORIN.

ANNEXES

► LES ADHESIONS

Au 29 juin 2011, nous sommes **380 membres** à jour de notre cotisation.

► LES COTISATIONS

Les cotisations reçues depuis le 1^{er} septembre 2010 à ce jour représentent une recette de **11260 euros**.

► RECAPITULATIF DES COMPTES DE TRESORERIE, Banques et Caisse, pour la période du 01/09/2010 au 29/06/2011

Libellé	Solde initial au 01/09/2010	Solde réel au 29/06/2011
LBP - La Banque Postale	19273.85	12327.20
LBP - La Banque Postale - Epargne	9119.04	15119.04
LCL - Le Crédit Lyonnais	3272.54	3197.54
LCL - Le Crédit Lyonnais - Epargne	582.16	588.46
PayPal	1167.39	419.34
Caisse - Espèces	1301.50	835.50
Totaux	34716.48	32487.08

Solde négatif	-2229.40
----------------------	-----------------

► **LE RESULTAT COMPTABLE** du 1^{er} septembre 2010 au 29 juin 2011

RESULTAT COMPTABLE
pour la période du 01 septembre 2010 au 29 juin 2011

Poste	Libellé du poste	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
DÉPENSES				
601710	Achat Livres & Revues	48.00		48.00
602200	Petites Fournitures	2703.87	55.84	2759.71
602250	Fournitures de bureau	1312.25	257.18	1569.43
605000	Achat d'équipements	4702.28	908.32	5610.60
605100	Achats de Logiciels	3410.92	660.90	4071.82
613200	Location Locaux Saint Augustin	1875.00		1875.00
616100	Assurance MACIF	1326.59		1326.59
622800	Cotisation à autre Association	292.72	1.28	294.00
623300	Location Stands et Matériels	541.00		541.00
623720	Correspondance Adhérents	16.72	3.28	20.00
623730	Livres & Revues pour Bibliothèque	10.19	0.21	10.40
624000	Frais d'expédition	187.95	15.46	203.41
625100	Frais de déplacement	4520.53	13.57	4534.10
625600	Frais de mission	1227.99	28.57	1256.56
626000	Frais postaux	1881.68	14.70	1896.38
626100	Abonnement Internet & Hébergement	800.94	146.11	947.05
627800	Frais de Tenue de Compte	104.50		104.50
627810	Commission Bancaire	256.78		256.78
635800	Frais Douane	181.01		181.01
635801	TVA sur produits importés	153.00		153.00
668000	Frais Commission PayPal	84.54		84.54
671000	Charges exceptionnelles	406.00		406.00
445510	TVA à décaisser	319.00		319.00
TOTAL DÉPENSES		26363.46	2105.42	28468.88

RECETTES				
707000	Ventes de marchandises	2843.05	286.19	3129.24
708000	Produits des activités annexes	406.00		406.00
756300	Locations diverses	500.00		500.00
758310	Prestations Extérieures	9381.79	1323.29	10705.08
756000	Cotisations	11260.00		11260.00
768000	Produits Financiers	6.30		6.30
771000	Produits exceptionnels	7.86		7.86
779000	Dons	225.00		225.00
TOTAL RECETTES		24630.00	1609.48	26239.48

SOLDE NEGATIF		-1733.46	-495.94	-2229.40
----------------------	--	-----------------	----------------	-----------------